

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

|            |                                   |         |
|------------|-----------------------------------|---------|
| ABONNEMENT | MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00     | PAR AN. |
|            | CANADA ET ETATS-UNIS - 1.50       |         |
|            | UNION POSTALE - - - - - FRS 15.00 |         |

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## LE FROMAGE CANADIEN

### Analyse Rectificative

Un câblogramme de Londres dit qu'un procès qui aurait pu affecter indirectement la renommée du fromage Canadien est en train de se terminer d'heureuse façon à Hastings. Les autorités du bureau local d'hygiène ont poursuivi certains marchands du chef que leur fromage contenait 20 pour cent de matière grasse ne provenant pas du lait et que leur fromage était un fromage adultéré, margariné. Grâce à l'intervention de Lord Strathcona le fromage a été soumis à l'analyse du laboratoire de chimie du Gouvernement qui a fait rapport que le fromage ne contient d'autre matière grasse que celle provenant du lait. Le commis de la Cité de Hastings a fait part aux avocats des accusés qu'il avisait le Comité d'Hygiène de donner son assentiment à la cessation de la poursuite sans plus de discussion.

## LA QUESTION DU TARIF DEVANT L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

L'Association des Manufacturiers Canadiens compte dans son sein des représentants des deux partis politiques mais elle a la sagesse de séparer les questions commerciales et industrielles des questions de parti.

Aussi dans les résolutions votées à la Convention qui a eu lieu le mois dernier à Montréal, à la suite du rapport du Comité du Tarif a-t-elle eu soin de se placer uniquement sur le terrain des affaires.

Nous rappelons ci-dessous les résolutions qui ont trait au Tarif :

Il est résolu que :

1. Nous affirmons à nouveau la résolution concernant le tarif passée à l'Assemblée Annuelle tenue à Halifax en 1903 demandant instamment une révision immédiate et complète du tarif Canadien à un point de vue national et commercial.

2. Nous réaffirmons la résolution passée à l'Assemblée annuelle tenue à To-

ronto l'an dernier recommandant l'établissement d'une Commission du Tarif composée d'experts, dans ces termes : "Que nous recommandons l'établissement au Canada par le Gouvernement de la Puissance d'une Commission permanente du Tarif composée d'experts qui auraient le contrôle constant de la politique de tarif et des changements à y apporter et qui suivraient de près les opérations du tarif Canadien, en vue de faire au gouvernement les recommandations qui conviendraient le mieux à la conservation et aux progrès des intérêts de la Puissance.

3. Nous demeurons opposés à tout arrangement en vue d'un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis qui affecterait les industries manufacturières du Canada.

4. Nous exprimons de nouveau notre désapprobation du système de primes en remplacement de la politique de protection.

5. Pour les élections générales prochaines cette Association recommande à ses membres de donner leur appui personnel aux candidats, sans distinction de parti, qui se déclarent publiquement en faveur d'une révision générale immédiate du tarif sur des bases qui permettraient plus efficacement de manufacturer dans les fabriques de notre Puissance un grand nombre des marchandises que nous importons actuellement d'autres pays.

L'Association des Manufacturiers Canadiens vient d'adresser ces résolutions sous forme de circulaire à ses membres et elle ajoute :

"Nous recommandons ces résolutions à votre attention et nous avons confiance que vous ferez entendre vos vues aux candidats de votre comté."

## LES FAILLITES AU CANADA

Les agences mercantiles passent en revue les faillites qui ont eu lieu au Canada pendant les trois premiers semestres de 1904.

Le nombre en a été de 832, comparati-

vement à 712 pour les neuf premiers mois de 1903.

Le passif a été de \$7,696,688 en 1904 et \$6,274,132 en 1903. Soit, pour 1904, une augmentation de 120 dans le nombre des faillites et de \$1,412,556 dans le montant du passif.

Quant à l'actif des faillis il a été de \$3,238,256 en 1904 et de \$2,887,323 en 1903.

Pour la province de Québec il y a une augmentation de 84 dans le nombre des faillites et de \$1,733,461 dans le montant du passif.

Pour Ontario il y a, au contraire, diminution de 13 dans le nombre des faillites et de \$850,269 dans la valeur du passif.

Voici pour les autres provinces les changements d'une année à l'autre :

Nouveau-Brunswick : augmentation en nombre, 11 et en valeur \$133,675.

Nouvelle-Ecosse : augmentation en nombre, 21 et en valeur \$262,508.

Ile du Prince-Edouard : diminution en nombre, 4 et en valeur \$110,240.

Manitoba : augmentation en nombre, 15 et en valeur \$65,047.

Territoires du Nord-Ouest : augmentation en nombre, 15 et en valeur \$154,346.

Colombie-Anglaise : diminution en nombre, 10 et en valeur \$90,225.

Territoire du Yukon : augmentation en nombre, 1 et en valeur \$50,000.

En résumé, il y a augmentation, sur l'an dernier, de 16.8 p. c. par rapport au nombre et de 22.6 p. c. par rapport au montant du passif.

## LES MARCHES DES THÉS

Voici les derniers renseignements parvenus des marchés primaires :

**Thés de Chine.**—A Shanghai, peu d'affaires dans les thés Congous, à des prix de 13½ à 14 taëls, la qualité étant au-dessous de l'étalon des Etats-Unis.

En "thés verts", "pingsueys", peu d'affaires, prix généralement soutenus. Les prix actuels font peser de lourdes pertes sur les négociants en thés dont quelques-uns des plus importants, ont retiré leur stock du marché. Les prix à la campa-